

# BILAN DPJ 2022-2023

À l'occasion de ce 20<sup>e</sup> bilan annuel et du 20<sup>e</sup> anniversaire de l'application de la loi sur le système de justice pénale pour les adolescents, les directeurs de la protection de la jeunesse et directeurs provinciaux, dont moi-même, ont choisi d'unir leur voix pour parler d'un aspect important et souvent méconnu de leur travail, soit l'intervention auprès des jeunes contrevenants.

Rappelons-nous que le système de justice pénale pour les adolescents diffère de celui pour les

adultes, notamment en raison de la nécessité d'intervention non seulement efficace et équitable des intervenants, mais de la rapidité de leurs actions dictée par la perception du temps des adolescents touchés.

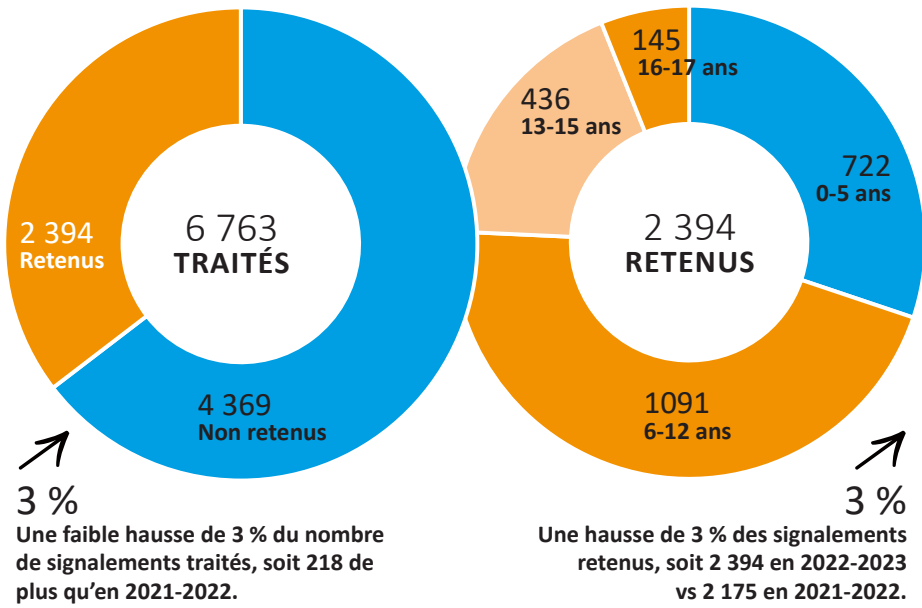
Les mesures prises auprès d'eux visent à renforcer leur respect pour les valeurs de la société, à reconnaître et réparer les dommages causés à la victime ainsi qu'à la communauté, à leur offrir des perspectives positives en raison de leurs besoins et

niveau de développement ainsi qu'à faire participer leurs parents, leurs proches, la communauté ainsi que certains organismes sociaux ou venant en aide aux jeunes dans le cadre de leur réadaptation.

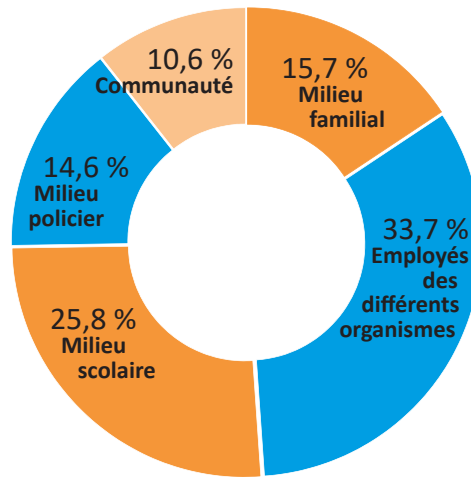
**En équilibre vers l'avenir**, illustre bien l'approche nouvelle qu'a insufflée la loi auprès de cette clientèle. Protéger la société, favoriser la réintégration sociale et aider les jeunes qui sont tombés à se relever par le biais d'action visant la justice réparatrice.

## DONNÉES RÉGIONALES EN BREF

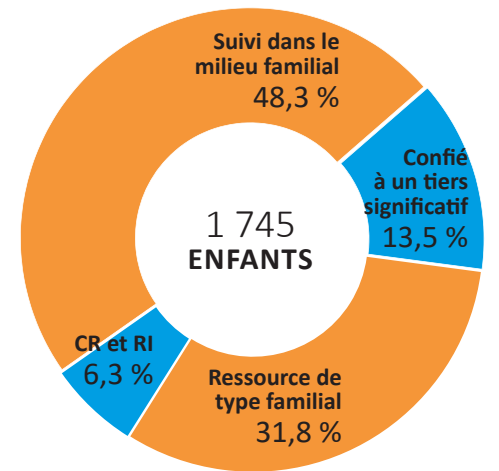
### LPJ - SIGNALEMENTS TRAITÉS DURANT L'ANNÉE



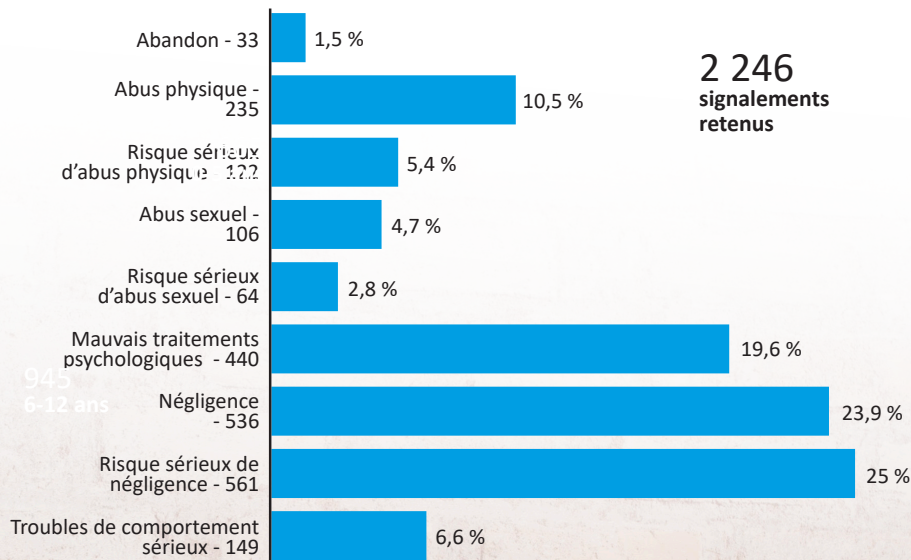
### LPJ - PROVENANCE DES SIGNALEMENTS TRAITÉS



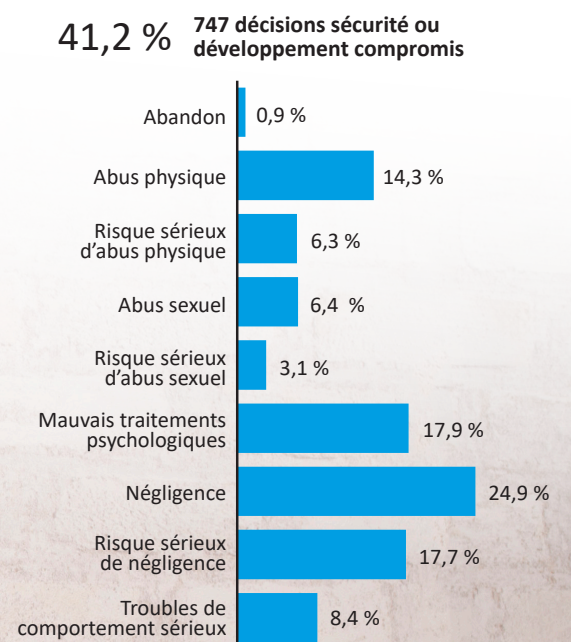
### MILIEU DE VIE DES ENFANTS DONT LA SITUATION EST PRISE EN CHARGE PAR LE DPJ



### SIGNALEMENTS RETENUS PAR PROBLÉMATIQUE



### DÉCISIONS DU DPJ APRÈS L'ÉVALUATION D'UN SIGNALEMENT RETENU



Les signalements retenus concernent surtout la négligence et le risque sérieux de négligence.

Le nombre d'enfants pris en charge en vertu de la Loi sur la protection de la Jeunesse a augmenté de 3,35 %.

3,9 % Légère diminution des décisions sécurité ou développement compromis (45,1 % en 2021-2022 vs 41,2 % en 2022-2023)

**En équilibre vers l'avenir**

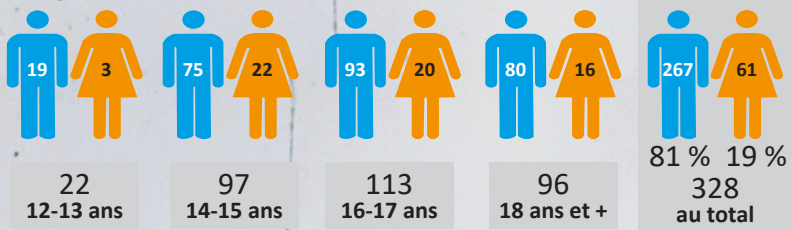
Au Québec, les statistiques montrent que la délinquance des jeunes n'a cessé de diminuer au cours des dernières années. Pourtant, la population est de plus en plus inquiète, notamment en raison de la recrudescence de la violence armée, souvent associée aux réseaux criminalisés. Nous jouons donc notre rôle avec

une grande rigueur, pour assurer la protection de la société tout en favorisant la réinsertion des adolescents contrevenants.

Nous avons choisi d'illustrer le travail psychosocial et de réadaptation que nous effectuons auprès de ces jeunes en présentant leurs histoires. Nous

saluons leur courage et leur persévérance, et nous les remercions de leur précieuse collaboration. Pour chacune des situations exposées, nous fournissons des explications sur l'intervention réalisée en mettant en évidence le point de vue des adolescents, puisque ce sont eux, les véritables artisans de leur succès!

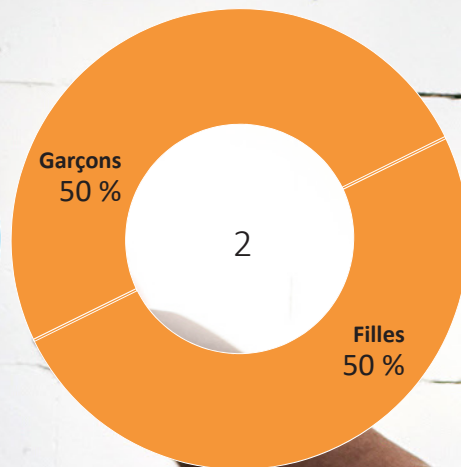
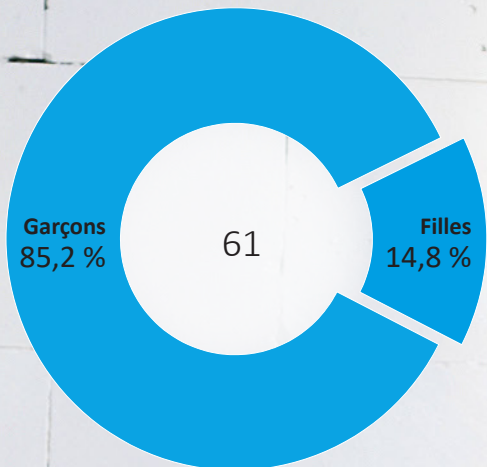
## NOMBRE D'ADOLESCENTS CONTREVENANTS AYANT REÇU DES SERVICES



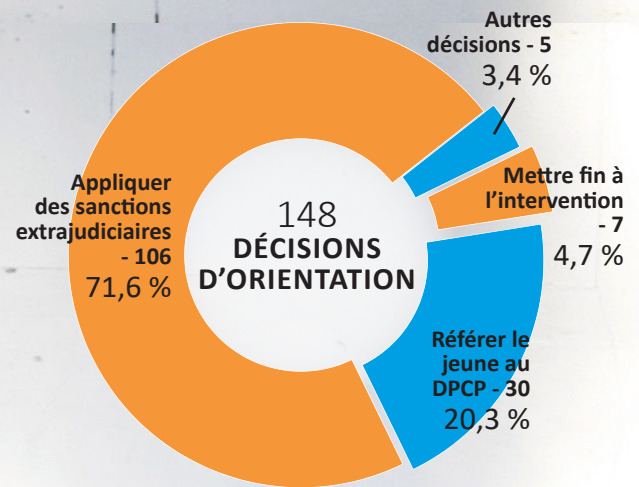
## PEINES ORDONNÉES DURANT L'ANNÉE IMPLIQUANT LE DIRECTEUR PROVINCIAL

PEINES PURGÉES DANS LA COLLECTIVITÉ (sans mise sous garde)

PEINES COMPORTANT UNE MISE SOUS GARDE



## NOMBRE D'ÉVALUATIONS, D'ORIENTATIONS ET DE DÉCISIONS DU DIRECTEUR PROVINCIAL



Cette année, 328 adolescents ont reçu des services en vertu de la LSJPA au Saguenay-Lac-Saint-Jean, ce qui constitue une hausse de 19,7 % par rapport à l'an dernier.

## ACCOMPLISSEMENT DES SANCTIONS EXTRAJUDICIAIRES



*En équilibre vers l'avenir*